



Le 06 10 2021 l'Académie de Toulouse et le Conseil Départemental de la Haute Garonne ont rendu public, à travers un dossier de presse, un bilan du dispositif MIXITÉ SOCIALE dans les collèges, mis en œuvre depuis 2017.

1- Le bilan « officiel » et l'avenir du service public d'éducation

Chaque acteur y va de son interprétation du bilan, laissant au passage quelques indications sur l'avenir du service public d'éducation : la fin programmée de l'éducation prioritaire ?

Mathieu SIEYE, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, affirme :

« Le devenir des premières cohortes (correspondant aux 4 années de scolarité en collège) démontre que nous sommes face à une véritable alternative à l'éducation prioritaire. »

L'égalité des chances, encore et toujours pour cacher le désinvestissement de l'état. Georges MÉRIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, affirme :

« Pour l'équilibre et l'avenir de notre société, notre système scolaire doit donner les mêmes chances à toutes et à tous ».

Le dialogue citoyen remis en avant, alors que toutes les réunions se sont soldées par des mensonges et du mépris.

Étienne BUTZBACH, Coordinateur du Réseau Mixités à l'école du Centre national d'études des systèmes scolaires, affirme :

« La politique de mixité sociale menée par le département de la Haute Garonne se singularise sur plusieurs points : son ampleur, son inscription sur le long terme, la multidimensionnalité du projet, le partenariat soutenu avec les l'éducation nationale, et le dialogue citoyen constant avec les acteurs. »

« L'ensemble de ces mesures d'accompagnement (du dispositif) mises en œuvre par le Département représente un budget annuel de 900 000 €. »
(page 6)

« Les premiers résultats (sont) encourageants. » (page 7)

2- Droit de réponse

Dans le cadre du dialogue citoyen prôné par les auteurs de ce bilan et en guise de droit de réponse à divers articles parus dans la presse, notamment dans Le Monde (08 octobre 2021) et La Dépêche du Midi (07 octobre 2021), nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

Les résultats des élèves du CLG Badiou au Brevet des collèges, durant les années 2011 à 2020 ont oscillé entre 62% et 75% de réussite.

En 2015, exceptionnellement 50% des élèves ont obtenu le brevet. Parmi les raisons qui ont pu expliquer ce résultat, nous avons relevé que cette année là plusieurs élèves sont repartis pendant les vacances dans leur pays d'origine (Maroc, Algérie notamment) ou ont arrêté le collège. Or ils avaient été inscrits au brevet et ne sont pas venus le passer, ce qui a pesé dans le taux d'échec. D'autre part cette même année 2015 l'équipe enseignante et les parents n'ont cessé d'alerter le rectorat sur le manque de moyens (plus conséquents qu'ailleurs, mais qui n'ont cessé de baisser avec les années : suppression d'un CPE, du directeur de SEGPA, d'un poste d'AED...) et des classes bien trop chargées, à 24 élèves, nombre considéré comme une limite en établissement REP+.

**En juin 2017, 54% des élèves du CLG Badiou ont été affecté.e.s en 2nde générale.
En juin 2020, 60% des élèves du CLG Badiou ont été affecté.e.s en 2nde générale.**

Ce sont les deux seules années pour lesquelles nous avons pu reconstituer avec certitude les résultats.

Les autres affectations concernaient les 2nde pro, les CAP, les apprentissages. Comme chaque année, AUCUN.E élève n'a été laissé.e sans affectation.

En juin 2019, les élèves du CLG Badiou arrivaient en tête des CLG REP+ de Toulouse pour les notes au dessus de 10 obtenues au brevet des collèges en mathématiques. Et contrairement à ce que le conseil général se plaît à avancer, cela ne vient pas d'une notation locale avantageuse lors du contrôle continu puisque, toujours en 2019, les notes attribuées aux élèves par l'équipe enseignante du CLG Badiou, pour les épreuves en contrôle continu du brevet des collèges, ont été les plus basses des CLG REP+ de Toulouse !

En juin 2019, 65% des élèves du CLG Badiou ont été reçu.e.s au brevet des collèges. Les résultats en mathématiques sont à l'image des difficultés rencontrées en France par les élèves issu.e.s des catégories sociales les plus défavorisées. L'exigence du contrôle continu pratiqué au CLG Badiou pendant des années n'a rien eu à envier à celle des équipes des autres établissements.

Enfin, certainement conscients de la fragilité des résultats du dispositif MIXITÉ SOCIALE, les auteurs du bilan précisent que « *l'évaluation d'un tel programme doit prendre en compte des facteurs multiples, et pas seulement les résultats scolaires* ». Nous serions heureux de leur faire part une nouvelle fois de la longue liste des projets portés pendant des années par les équipes enseignantes du CLG R. Badiou qui ont permis aux élèves de développer leur ouverture culturelle, mais aussi des multiples messages traduisant leur attachement à leur ancien collège de quartier de proximité.

Le bilan dressé par le Conseil Départemental et l'Académie sur les résultats obtenus par les 100 premiers élèves issus du quartier de la Reynerie et intégré.e.s au dispositif « mixité sociale » conforte malheureusement nos convictions : contrairement à ce qu'affirment ses auteurs, ces résultats sont en deçà de ceux obtenus par les cohortes d'élèves scolarisées au CLG REP+ Raymond Badiou jusqu'en juin 2020, date de sa fermeture.

3- Projet imposé et stigmatisation des populations

Par ailleurs nous constatons que la forme choisie par les auteurs du « bilan du dispositif MIXITÉ SOCIALE dans les collèges » continue de s'inscrire dans une conception « du dialogue citoyen » dans laquelle nous ne nous reconnaissons pas. Les pratiques qui en découlent ne peuvent selon nous qu'alimenter la stigmatisation croissante de certains quartiers et des populations qui y vivent.

Ainsi nous n'oublions pas que M. MÉRIC, président du Conseil départemental à qualifié le quartier Reynerie de « *bombe à retardement* », que le Rectorat de Toulouse décrivait le CLG comme « *situé dans un univers dégradé, aux actes délictueux banalisés, à forte concentration ethnique et religieuse proche de la ghettoïsation avec un fort repli communautaire* » et que pendant des années une principale d'un grand collège du centre de Toulouse a organisé un busing en direction des meilleur.e.s élèves issu.e.s des CM2 du quartier Reynerie, privant ainsi le CLG de quartier de ses têtes de classes et renforçant par là-même, la baisse du niveau moyen des élèves entrant au collège.

Pour l'année 2019-2020, le rectorat de Toulouse refusait le renouvellement des moyens REP+ accordés aux 3ème du CLG R. Badiou, avec pour argument: « *À quoi bon mettre tous ces moyens quand on voit les résultats* ».

Aujourd'hui, n'est-il pas légitime de se questionner sur le budget annuel de 900 000 euros d'argent public accordés à un dispositif présenté comme alternatif à l'éducation prioritaire et produisant d'aussi modestes résultats ? Non pas que nous refusions que des moyens soient alloués à l'Éducation mais il est questionnant qu'une telle quantité d'argent serve un projet politique et en aucun cas pédagogique.

Enfin, lors d'une récente réunion publique sur la future sectorisation, Conseil Départemental et Rectorat ont annoncé qu'une seule école primaire du réseau Badiou (École S. Veil, sous réserve d'une adresse parentale correspondante au secteur) pourra envoyer ses élèves dans le nouveau collège Guilhermy (ouverture en septembre 2022). Les élèves des autres écoles primaires du quartier concernées par le dispositif MIXITÉ SOCIALE (Faucher, Buffon, Daurat, Héritier) continueront à devoir se déplacer quotidiennement sur les collèges d'accueil de Fermat, Bellevue et De Vinci (avec tous les inconvénients engendrés par le dispositif : temps de sommeil diminué, complication des déplacements pour les familles et de la continuation des activités extra scolaires pour les enfants, difficulté de nouer du lien avec les autres élèves vivant dans un quartier éloigné, stigmatisation...).

La justification serait qu'il ne faudrait pas reproduire une concentration d'élèves du quartier Reynerie trop importante sur ce nouveau collège.

L'espoir d'accéder à un CLG de proximité, entretenu auprès des familles du quartier Reynerie au tout début du dispositif MIXITÉ SOCIALE, disparaît donc un peu plus. Le conseil général a encore menti !

Une nouvelle fois, conseil départemental et Rectorat ont évoqué l'impossibilité d'imposer aux familles de secteurs plus favorisés d'envoyer leurs enfants dans des collèges plus éloignés. Cela se traduirait par des inscriptions massives vers les collèges privés, évitement que les familles du quartier Reynerie peuvent difficilement se le permettre.

Les difficultés induites par l'éloignement du lieu de scolarisation continueront donc à être exclusivement porté par les enfants de la Reynerie.

4- Conclusion

Nous regrettons de devoir participer à cette comparaison publique des résultats d'élèves ou d'établissements. Nous ne mettons pas en cause le travail des équipes enseignantes des établissements d'accueil du dispositif MIXITÉ SOCIALE : Elles ont fait ce qu'elles ont pu avec des moyens insuffisants.

Mais par respect pour les générations d'élèves qui se sont épanouies au CLG R. Badiou, pour leur familles qui ont fait confiance au service public d'éducation nationale et pour les équipes enseignantes qui ont exercé leur métier dans des conditions rendues toujours plus difficiles, nous ne pouvions restés silencieux.

Nous rappelons notre attachement au renforcement des moyens nécessaires à déployer pour les élèves relevant de l'éducation prioritaire (de plus en plus menacée). Ces moyens sont reconnus comme relativement modestes. L'ambition d'un système scolaire ne doit pas être d'offrir des « chances de réussite » mais de toujours rechercher ce qui peut consolider le droit à une éducation de qualité pour tou.te.s. En effet, l'éducation est un droit et non une "chance". En France comme aux États-Unis, les expérimentations sur le renforcement de la mixité sociale par busing ont toutes été progressivement abandonnées.